



CHARGE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DES SOLS (H/F) **- DIRECTION DE L'URBANISME / SERVICE REGLEMENTATION ET QUALITE URBAINE -**

Située dans le département de la Seine-Saint-Denis, la ville d'Aubervilliers (85.000 habitants), pôle dynamique et en développement de la métropole du Grand Paris, est membre de l'Établissement public territorial Plaine Commune (410.000 habitants). Sous l'autorité de la Maire et du Directeur Général des Services (DGS), la mairie est organisée en 4 pôles, regroupant l'ensemble des services municipaux par domaine de compétences et compte 1.800 agents chargés de mettre en œuvre les politiques municipales. Vous serez rattaché(e) au pôle Développement, vous travaillez pour la Direction de l'urbanisme.

MISSION

Sous l'autorité du Responsable du service Réglementation et qualité urbaine, vous assurez l'instruction des autorisations au titre du Code de l'Urbanisme, du Code de l'Environnement ainsi que du Code de la Construction et de l'Habitation. Vous procédez à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements.

ACTIVITES

Vous assurez l'instruction technique et juridique des demandes d'autorisations de travaux, notamment en appréhendant les projets sur le terrain ou encore en vérifiant la conformité des projets au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la réglementation applicable. A ce titre, vous rédigez les arrêtés ou décisions propres aux demandes d'autorisations de travaux.

Vous participez aux commissions « Devanture commerciale » en présence de l'architecte-conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Vous réalisez des études de faisabilités préalables aux dépôts des demandes des ADS tout en veillant à la fonctionnalité et l'insertion dans l'environnement des projets.

Vous participez à la gestion des contentieux de l'urbanisme et établissez des procès-verbaux d'infraction.

Vous contribuez à l'évolution du document d'urbanisme, des procédures et à la veille juridique.

CONNAISSANCES ET CAPACITES

- Connaissance de la réglementation et du droit de l'urbanisme
- Connaissance des process d'instruction du droit des sols
- Capacité à lire et analyser les plans et documents d'urbanisme exigée
- Maîtrise du Pack Office (Word et Excel)
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à travailler en réseau

PROFIL

- Formation de niveau III en Aménagement ou Droit de l'Urbanisme
- Expérience d'1 à 3 ans sur un poste similaire appréciée
- Permis B souhaité

CONDITIONS DU POSTE

- Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux (catégorie B)
- Poste permanent à pourvoir dès que possible – Temps complet (36h par semaine)
- Lieu : 120 bis rue Henri Barbusse 93 300 Aubervilliers
- Horaires de travail : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h
- Disponibilité : réunions régulières en soirée
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire communal
-

POUR POSTULER (Date limite de dépôt des candidatures le 09/10/17 inclus)

Référence à préciser : **PS/DU/ADSAVRIL2017**

Envoyez CV et lettre de motivation à l'attention de Madame La Maire, à l'adresse :

Mairie d'Aubervilliers - Direction des Ressources Humaines – Service Développement des compétences
2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS

Ou par mail : villedaubervilliers-629279@cvmail.com